

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 29 Janvier 2016

Avant de commencer cette cérémonie de vœux, je voudrai vous présenter les excuses de Madame la Présidente de la Communauté de Communes, Monsieur le Député.

Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les chef de service et représentants des autorités civiles et militaires,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs, toutes et tous en vos grades et qualités.

Nous sommes dans une période difficile, une période trouble, une période de changements et de bouleversements, une période où nous sommes sur la brèche entre passéisme d'un côté et nationalisme exacerbé de l'autre. Nous avons vécu des événements terribles ...

Ce n'est pas la première fois de notre histoire.

Pour rester dans l'esprit de nos pères, dans l'esprit de la République, dans l'esprit du Conseil National de la Résistance (qui en matière d'événements terribles n'avait pas de conseils à recevoir) ...

Il nous faut « revenir aux fondamentaux » de notre culture. Comme à chaque période difficile.

Comme le dit Zola en 1897, dans sa lettre à la jeunesse « Jeunesse, Jeunesse ! Souviens-toi des souffrances que tes pères ont endurées, des terribles batailles où ils ont du vaincre, pour conquérir la liberté dont tu jouis à cette heure. Si tu te sens indépendante, si tu peux aller et venir à ton gré, dire dans la presse ce que tu penses, avoir une opinion et l'exprimer publiquement c'est que tes pères ont donné de leur intelligence et de leur sang ».

Et puis, avec les fondamentaux comme point d'appui, il nous faut agir... Agir sur les leviers. Avec comme point d'appui les « fondamentaux de la République » et comme levier l'action républicaine, pour tous et pour chacun, avec opiniâtreté, sans faiblesse et ce au quotidien. C'est le rôle d'un Maire. Nous sommes condamnés à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons ensemble comme des idiots.

C'est le rôle d'un maire que d'organiser le « vivre ensemble ». Et de vivre ensemble dans la République.

Dans un pays riche de sa diversité, dans une commune enrichie tout au long de son histoire par l'apport de populations d'origines diverses, de religions ou philosophies multiples, il faut réaffirmer le droit à la différence. Le droit d'être soi.

Il faut commencer par donner l'exemple et faire attention aux mots qu'on utilise. Les mots sont dangereux. Certains sont employés pour blesser et humilier, pour nourrir la méfiance et la haine. D'autres sont détournés de leur sens profond et alimentent des intentions de hiérarchie et de discrimination. D'autres sont beaux et heureux. Il faut renoncer aux idées toutes faites, aux expressions, dictons, proverbes qui vont vers la généralisation.

Tout homme qui dirige, a contre lui ceux qui voudraient faire le contraire, ceux qui voudraient faire la même chose à sa place et surtout ceux qui savent ce qu'il faut faire ...

... Que s'est-il fait en 2015 à Mézy-Moulins ?

L'essentiel des réalisations a porté sur la sécurité avec :

- aux abords de l'école
 - o la pose de barrières assurant la sécurité des enfants et des parents aux heures de rentrée et de sortie de l'école, au désespoir de certains automobilistes qui n'hésitaient pas à franchir le trottoir pour passer coûte que coûte ; travaux réalisés par les conseillers municipaux ;
 - o la réfection du mur de soutènement de la cour et le renforcement de la clôture ;
- la réhabilitation de bâtiments communaux, en particulier le bâtiment de « Pompe » utilisé à titre de buvette par les associations ;

- la pose d'un abri bus à Mézy, pour assurer la sécurité et le confort des enfants empruntant le bus scolaire et aussi des parents ;
- la requalification de la rue de Parroy avec la modification du carrefour avec la D1003, cette opération a permis également de réaliser la protection de certaines habitations contre les risques liés aux eaux pluviales.

Sur le plan de l'amélioration du cadre de vie :

- l'enfouissement des réseaux rue du Port avec une meilleure répartition et une meilleure efficacité de l'éclairage public ;
- la création d'un lieu de tri des déchets du cimetière, nous avons divisé par 3 la collecte des déchets ultimes, les déchets verts se compostent naturellement et les pots plastiques ou en terre cuite sont récupérés.

Et pour 2016 ?

Avant de développer les projets du Conseil Municipal pour 2016, un constat est à faire :

- Mézy-Moulins, petit village dont la démographie se stabilise, 523 habitants en 2015 et 525 habitants au 1^{er} Janvier 2016, ne doit pas mourir,
- nous devons attirer des populations, chacun doit et devra prendre ses responsabilités.

C'est pour cela que nous avons mis en oeuvre, dans nos priorités, du point de vue démographique, l'acquisition d'une parcelle à Mézy, sur la RD4. Nous offrons ainsi, outre notre patrimoine historique et notre patrimoine naturel, que nous continuerons à préserver et mettre en valeur, à la population du territoire et aux gens venant d'ailleurs, les outils de développement dignes d'un petit village dynamique et fier de vivre. La révision du Plan Local d'Urbanisme permettra également de répondre à cette inquiétude démographique.

Reste la cadre : celui dans lequel on vit, celui dans lequel on accueille, que ce soit les passagers ou ceux qui viennent à résider ou qui le souhaitent ..., nous avons des demandes mais ne pouvons y répondre !

Le cadre c'est avant tout :

- de l'entretien courant sur les bâtiments communaux, la voirie, l'école ou encore les aires de jeux ;
- de l'accessibilité dans tous les locaux recevant du public, la loi nous y oblige ;
- de la sécurité sur les deux axes traversants notre commune, RD4 et D1003, mais aussi sur les voiries communales ;
- de l'embellissement avec par exemple l'enfouissement des réseaux ;
- du développement durable avec la création d'une aire de stockage des déchets verts ;
- ...

Mais le cadre c'est aussi les services à la population, avec le périscolaire nous pouvons attirer les familles avec de jeunes enfants, nous devons promouvoir ce service.

L'année 2016 sera l'année, dans un contexte de contrainte budgétaire imposée par l'Etat, où vos élus continueront le programme des engagements pris en 2014.

Ce programme portera encore sur l'amélioration du cadre de vie :

- en matière de voirie, avec la réfection des rues du Moulin Babet et du Port ;
- l'enfouissement des réseaux rue de la Grévière et avenue du Chemin de Fer à Mézy avec la réfection du trottoir ;

Mais également sur la sécurité :

- sur les RD1003 et RD4 avec la réalisation de plateaux surélevés ;
- une étude sur la rue de Moulins et la rue de la Planche aux entrées d'agglomération ;

La création d'une nouvelle aire de jeux au square de l'Auge et la réhabilitation de celle de la Gare.

Dans le cadre environnemental, la création d'une aire de stockage des déchets verts. Dans ce domaine de l'environnement, je tiens à vous remercier pour vos comportements vertueux en matière de déchets ménagers, en effet, la production des déchets ménagers est en nette diminution même si nous devons encore faire

des efforts pour le tri, mais je n'ai pas d'inquiétude, je peux compter sur vous. L'exemple du cimetière conforte mon optimisme.

Voici un aperçu de nos projets, projets qui ne peuvent voir le jour qu'avec les subventions qui se font rares. Je tiens à remercier tous les conseillers municipaux qui au sein des commissions travaillent sur ces réalisations, à ces remerciements je voudrai associer notre secrétaire et nos employés communaux pour leurs dévouements.

Autre service, autre réseau social essentiel à la cohérence territoriale et au vivre ensemble, le rôle majeur de nos associations, Mesdames et Messieurs les bénévoles, merci pour vos actions dans et hors de notre commune tout au long de l'année.

Autres grands services, préparateur de l'avenir : « l'école » et le « périscolaire », creuset des apprentissages républicains. Merci à nos enseignantes et nos animatrices pour leurs actions multiples et variées : journée « nettoyons la nature », accueil à tous sur les rythmes scolaires.

Mézy-Moulins est un village durable, accessible et accueillant ... et doit le rester nous y veillons.

Avant de conclure, je souhaiterai dire un petit mot de l'intercommunalité et des conséquences de la loi NOTRe. Comme vous avez pu lire dans la presse l'année 2016 sera une année charnière pour les Communautés de communes du Sud de l'Aisne. Le Préfet a émis le souhait d'une fusion des cinq Com de Com, à ce jour nous partons sur une fusion de la CCRCT, de la 4CB, du Tardenois et de l'Ourcq et Clignon. Cela va entraîner une nouvelle gouvernance, avec des compétences non encore définies. Je souhaite et j'espère que cette nouvelle communauté d'agglomération ne soit pas l'objet de joutes politiciennes car, pour moi, gouverner et gérer une collectivité ce n'est pas pour plaire mais pour faire ...

Puisque nous avons la chance d'être dans une belle et attirante région, nous devons être présents en tant que territoire actif. Alors nous seront écoutés. Gardons cela en vue, dans les questionnements qui sont les nôtres. Ce n'est pas en se plaignant, en gémissant qu'on obtiendra ou alors des broutilles. C'est en se hissant au rang de partenaires ! Les communautarismes, version rurale, ne valent pas mieux que les autres. Les défaitismes permanents sont plus toxiques qu'efficients.

Par ailleurs, nous ne sommes plus à l'époque où on se gavait de subventions, nous sommes à l'époque de « l'émergence des territoires et de production de projets de développement »

Je viens de vous tracer, à grands traits avec quelques exemples, ce que nous avons mis en oeuvre ou allons mettre en oeuvre.

Vous pouvez suivre toutes les évolutions, au fur et à mesure, via le site Internet de la Commune qui reste perfectible, j'en suis conscient.

Merci à vous tous, d'être là.

Bonne année 2016.